

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Plan de développement local 2025-2029





Table des matières

Mot de la mairesse	4
Mot du comité de coordination du plan de développement	5
Élus municipaux et membres du comité de coordination du plan de développement	6
Situation géographique	7
Volet social	9
Volet économique	35
Volet environnemental	45
Conclusion	56
Plan d'actions des volets	57

Mot de notre mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec une immense fierté et un grand enthousiasme que je vous présente aujourd'hui notre nouveau plan de développement local. Nous avons fait du chemin depuis sa dernière version en 2019.

Cette initiative est le fruit d'un travail collectif, d'échanges enrichissants et d'une volonté commune de bâtir un avenir meilleur pour tous les Hélinois.

Nous croyons fermement que chaque citoyen est au cœur de notre communauté. Il est le moteur de notre dynamisme et le reflet de nos valeurs. C'est pourquoi ce plan de développement vise à soutenir, encourager et valoriser chaque personne.

Nous avons à cœur de favoriser un environnement propice au bien-être des gens de chez nous, en offrant des services adaptés, en développant des activités intergénérationnelles et en renforçant les liens communautaires. Une municipalité ne se développe pas seule, tout cela est rendu possible grâce au travail acharné de nombreux bénévoles œuvrant dans les comités. Il est primordial pour moi de les remercier, car ils sont l'âme de notre communauté. Nous avons également de précieux employés municipaux qui contribue grandement à la vitalité de la communauté, son effervescence et sa stabilité, merci!

Ce plan de développement est un engagement : celui de continuer à bâtir ensemble une communauté où chaque Hélinois se sent accueilli, soutenu et épanoui.

Je vous invite à vous approprier ce plan de développement et à contribuer à sa mise en œuvre. Ensemble, faisons de Sainte-Hélène-de-Kamouraska un endroit où il fait bon vivre et où l'on cultive le bonheur, c'est ma devise.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement envers notre municipalité.

Votre mairesse,
Annie Levasseur



Mot du comité de coordination du plan de développement local

Une révision du plan de développement de notre municipalité arrivait à échéance. Des personnes bénévoles se sont portées volontaires pour y travailler, formant ainsi le comité. On dit toujours qu'il n'y a rien de mieux qu'une bonne introspection pour améliorer les choses. Généralement, cette action se pose de façon individuelle. Mais pour les besoins de la cause, ce sont ces personnes qui ont agi de manière collective pour revoir l'ensemble de ce plan de développement, ayant été réalisé pour 2019-2023.

Pendant quelques mois, les membres du comité se sont réunis afin de valider ce qui a été réalisé, non réalisé ou en partie, entre 2019-2023 et maintenant. Des questionnements ont été soulevés et de nouvelles idées ont émergé en gardant en tête l'importance de répondre positivement aux besoins des gens du milieu, dans la mesure du possible. Il va sans dire que les membres du comité n'ont pas travaillé seuls. Vous, les citoyens et les citoyennes de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, avez été consultés lors d'une rencontre. Cela vous a permis de vous exprimer, d'être entendus, de suggérer de nouvelles idées, de mieux cerner les besoins du milieu ainsi que les améliorations devant être apportées.

Par la suite, nos devoirs ont été de résumer le tout, le plus fidèlement et réalistelement possible. Vous constaterez que les grands thèmes du plan de développement sont demeurés les mêmes. Cependant, des ajouts, des modifications et des améliorations ont été inscrits dans les moyens ou actions à poser. Nous souhaitons que ce plan de développement pour 2025-2029 puisse poursuivre son chemin par les actions suggérées, et ce, dans le but de contribuer au mieux-être de notre communauté.

On mentionne souvent que l'on compte sur la relève. Mais la relève a aussi besoin de mentors et de l'expertise des personnes aînées. Travaillez ensemble à l'amélioration de notre si beau milieu de vie car il fait bon vivre à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.



Élus municipaux et membres du comité de coordination du Plan de développement local

Nos élus :

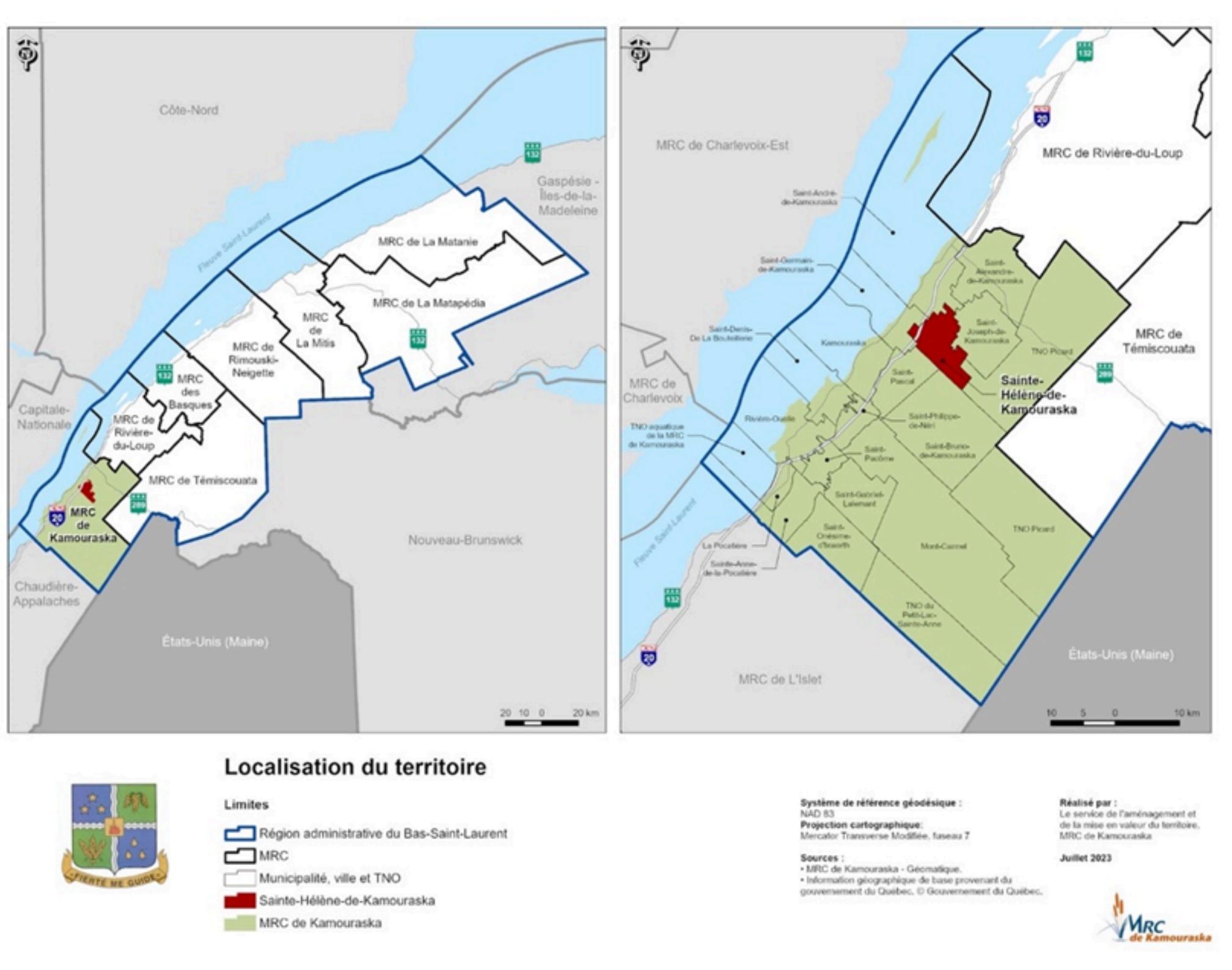
- Mairesse : Annie Levasseur
- Paul Thériault
- Joël Landry
- Marc Landry
- Steeve Santerre
- Claude Lévesque
- Cynthia Ouellet

Notre comité de coordination :

- Julien Mongeau
- Diane Lavoie
- Hélène Lévesque
- Pierre Jobin
- Marc Landry
- Charles-Félix Thiboutot
- Stéphanie Dumont
- Isabelle Caillouette



Situation géographique



La municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska est située sur la rive Sud du fleuve Saint-Laurent, dans la portion est de la MRC de Kamouraska et dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent.

On y dénombre 891 habitants en 2021 sur un territoire d'une superficie de 60,46 km². La densité de population est de 14,7 habitants/km², une densité de population similaire à celle de la MRC de Kamouraska sans les territoires non organisés (14,2 habitants/km²). Ses limites géographiques bordent Saint-Germain-de-Kamouraska et Saint-André-de-Kamouraska (nord), Saint-Joseph-de-Kamouraska (est), le territoire non organisé Picard (sud), Saint-Pascal et Saint-Bruno-de-Kamouraska (ouest). Elle est située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la municipalité de Rivière-du-Loup, soit un trajet pouvant être réalisé en 25 minutes de voiture. D'autre part, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska est située à 1 heure 50 minutes de route de Québec, soit 175 km. Elle a accès à l'autoroute 20 par la sortie 474 donnant sur la route de l'Église Nord. La route 230, parallèle à l'autoroute 20, traverse le territoire de la municipalité d'ouest en est dans la partie nord de la municipalité.

Volet social

Population et démographie

Depuis quelques recensements déjà, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska vit une décroissance démographique irrégulière. De 941 personnes en 1991, la population se chiffrait à 891 en 2021 ce qui correspond à une baisse de 50 habitants sur les 30 dernières années. On observe ainsi un mouvement en dent de scie de la population depuis trois (3) décennies avec une baisse plus marquée entre 2001 et 2006 passant sous la barre des 900 habitants. Depuis la population oscille au-dessous et au-dessus de cette barre.

Source : Statistique Canada, Recensements de 1991 à 2021.

Population	Sainte-Hélène-de-Kamouraska	MRC de Kamouraska	Région du Bas-Saint-Laurent	Province de Québec
1991	941	24 535	205 092	6 895 965
1996	933	23 215	206 064	7 138 795
2001	946	22 494	200 630	7 237 479
2006	897	22 084	200 653	6 546 131
2011	911	21 492	199 977	7 903 001
2016	918	21 073	197 385	8 164 361
2021	891	21 307	199 039	8 501 833
Variation 1991-2021	-5,3 %	-13,1 %	- 3 %	+23,3 %
Variation 2016-2021	-2,9 %	+ 1,1 %	+0,8 %	+4,1 %

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska a connu une décroissance démographique entre 1991 et 2021 (- 5,3 %). Pour la même période, la MRC de Kamouraska a également observé une décroissance de sa population de plus de 13 %. Au Québec, la population a cependant connu une croissance marquée de l'ordre de 23,3 % entre 1991 et 2021, soit près d'un quart de sa population.



Vieillissement de la population

Groupes d'âge	Sainte-Hélène-de-Kamouraska		MRC de Kamouraska		Province du Québec	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
0-4	25	2,8	850	4	422 980	5
5-14	110	12,2	2 135	10	968 380	11,4
15-24	95	10,6	1 980	9,3	890 060	10,5
25-34	75	8,3	1 840	8,6	1 063 190	12,5
35-44	120	13,3	2 345	11	1 122 990	13,2
45-64	255	28,3	5 950	28	2 280 700	26,8
65 et plus	220	24,5	6 210	29,1	1 753 530	20,6
Total	900	100	21 307	100	8 501 833	100

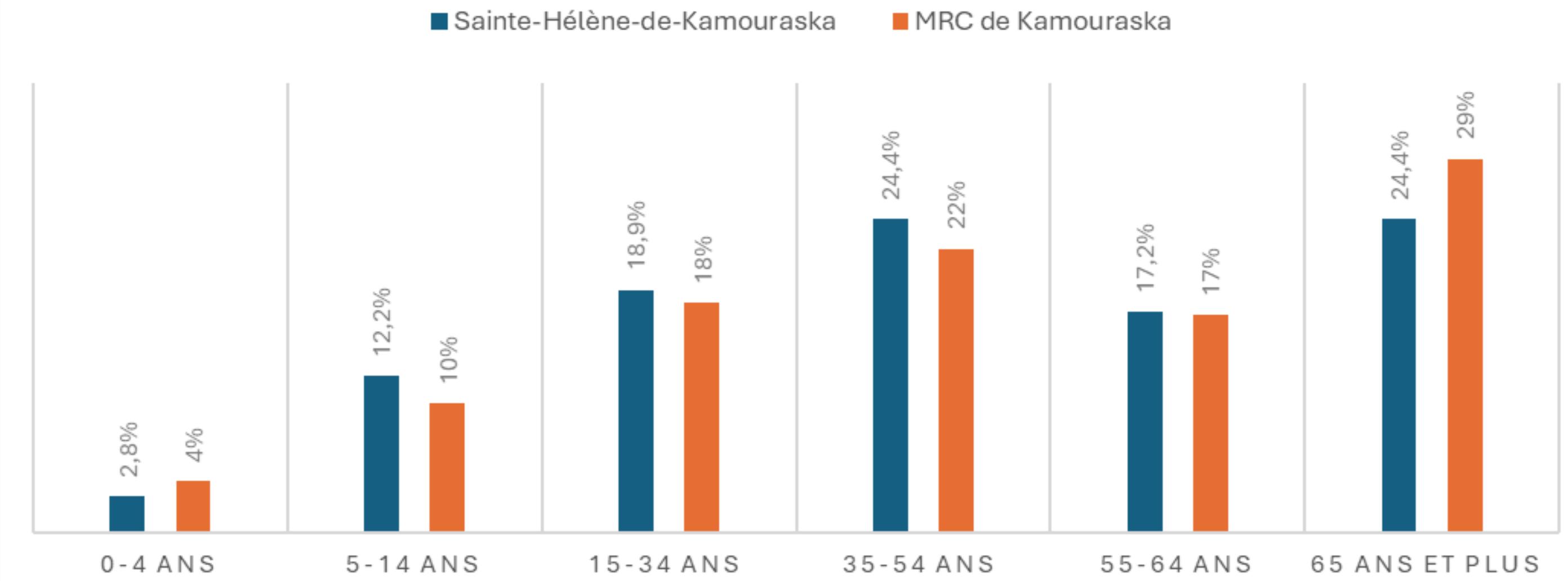
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

La composition de la population par groupe d'âge permet de constater une augmentation marquée du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus. En effet, en analysant les données entre 2016 et 2021 correspondant à la composition de la population par groupe d'âge, on observe qu'en 2016 une grande proportion de la population se situait dans les groupes entre 45 ans et 59 ans. En 2021, cette majorité de la population a basculé dans le groupe des 60-64 ans. De la même façon, le nombre de jeunes de moins de 20 ans a baissé, c'est d'autant plus vrai pour les 0-4 ans et les 15-19 ans. La baisse de la fécondité et l'avancée en âge des baby-boomers accélèrent le vieillissement de la population. Toutefois, le vieillissement de la population est une situation généralisée dans tout le Québec. On remarque encore une fois que les groupes d'âge des 60 ans et plus semblent être un point déterminant où la proportion du nombre de personnes faisant partie de ces groupes croît de façon importante.

Vieillissement de la population



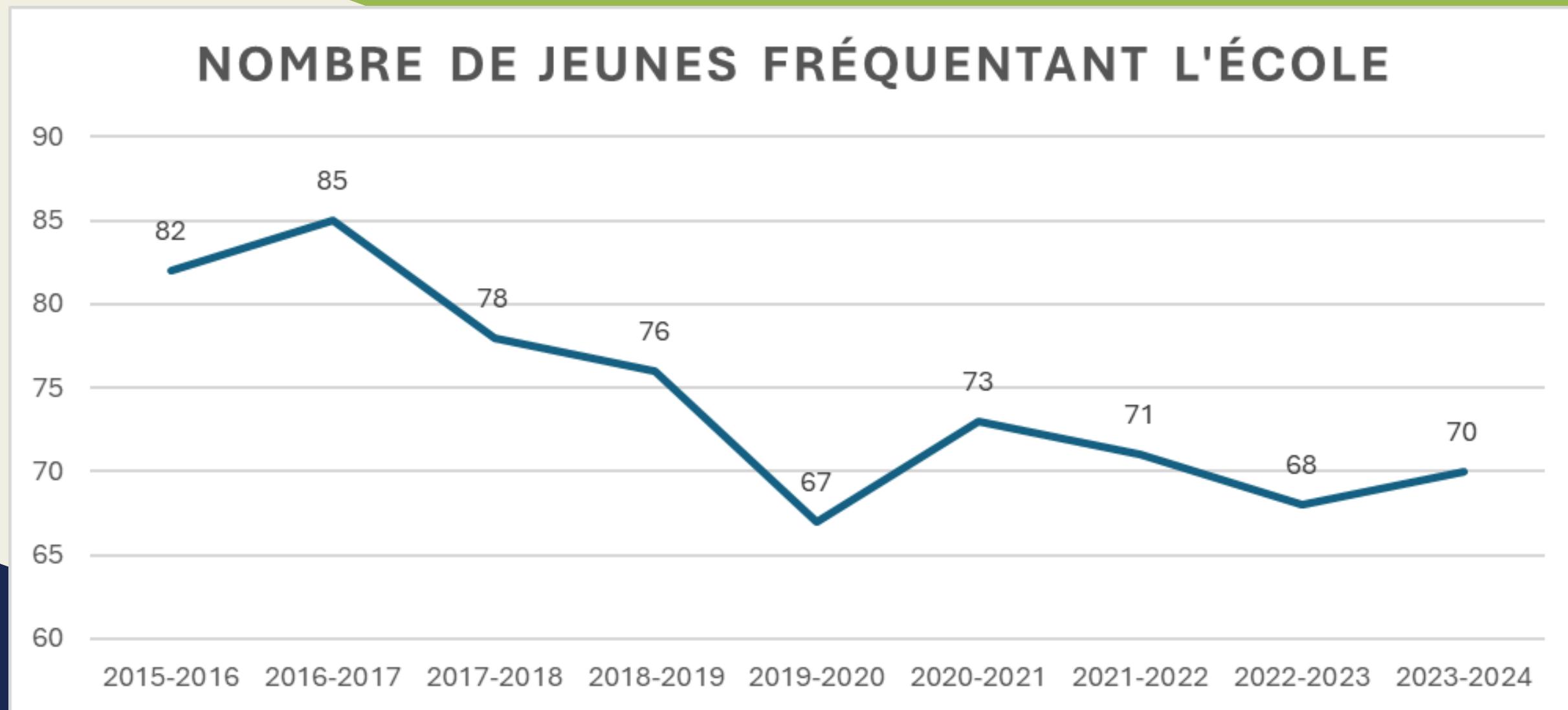
POURCENTAGE DES GROUPES D'ÂGES EN 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

Inscription à l'école

Depuis 2015, il apparaît que les jeunes fréquentant notre école ait diminué, mais la croissance semble être de retour.





Indice de vitalité économique

« L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le revenu total médian des 18 ans et plus, le taux de travailleurs des 25-64 ans et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Chacun de ces indicateurs représente une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le niveau de vie, le marché du travail et le dynamisme démographique[1] ».

Les territoires concernés par le calcul de l'indice de vitalité économique ont été répartis dans cinq (5) groupes égaux, appelés « quintiles[2] ». Après avoir appartenu au 5e quintile en 2006, puis au 4e quintile en 2008, Sainte-Hélène-de-Kamouraska appartient au 3e quintile depuis 2010.

La Municipalité occupait en 2020, la 7e place au sein de la MRC de Kamouraska avec un indice de vitalité économique de - 0,96. Sainte-Hélène-de-Kamouraska occupait le 637e rang à l'échelle de la province sur 1 107 municipalités recensées.

[1]<https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires>

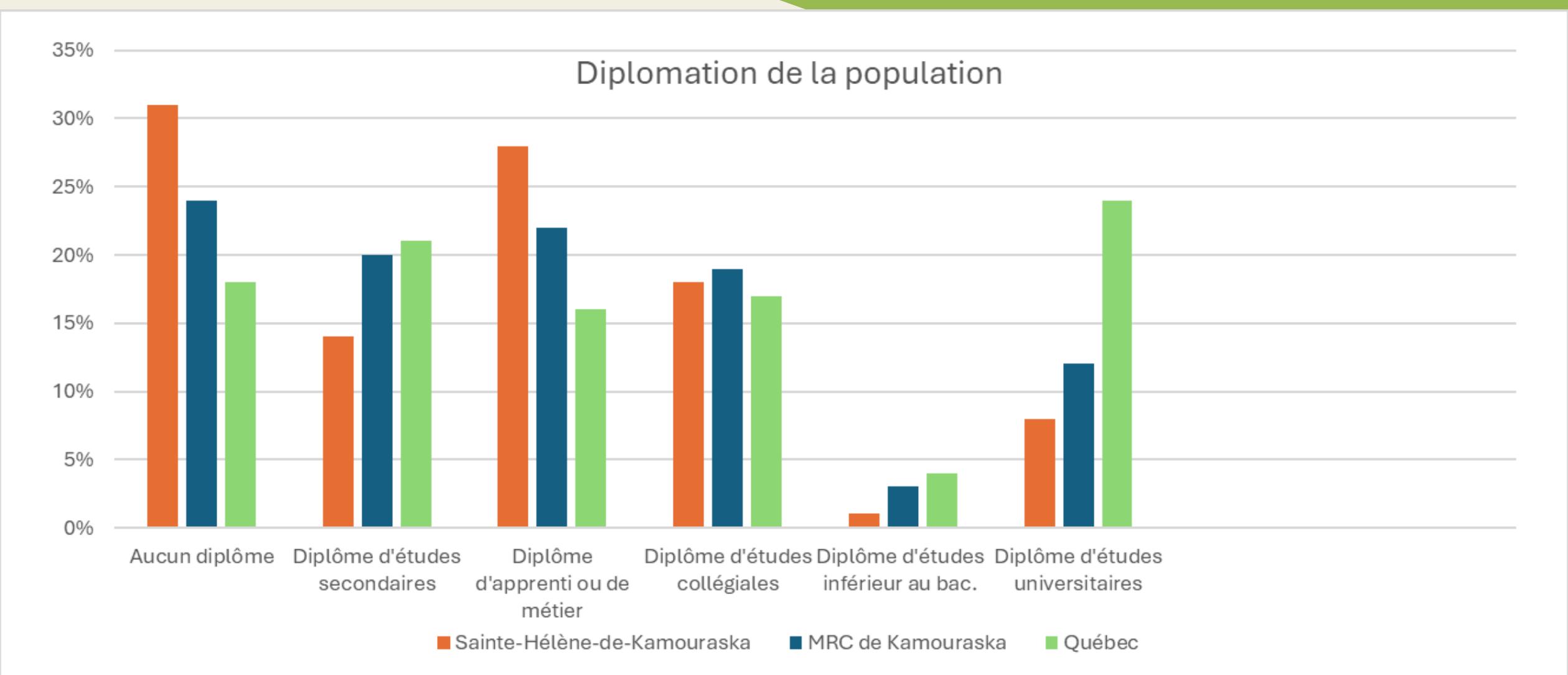
[2] Répartition des territoires en cinq groupes égaux selon la valeur de l'indice de vitalité économique. Le premier quintile représente les territoires les plus vitalisés sur le plan économique, alors que dans le cinquième quintile, on trouve les territoires les moins vitalisés.

Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Rang à l'échelle régionale	Rang à l'échelle québécoise
- 0,96	35 522 \$	78,6 %	7

Source : Institut de la statistique du Québec (2020) Indice de vitalité économique. [En ligne], https://statistique.quebec.ca/cartovista/ivt_mun/index.html.

Scolarité

Selon les données de Statistique Canada de 2021, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus ne possédant aucun diplôme sur le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska (29,7 %) est largement supérieure à celle de la MRC (23,9 %) et à l'ensemble du Québec (18,2 %). Aussi, la proportion de la population âgée de 15 ans et plus ayant seulement un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité (13,8 %) est beaucoup moins importante que celle de la MRC (19,9 %) et que celle de l'ensemble du Québec (21,4 %). Concernant les diplômes d'écoles de métier, Sainte-Hélène-de-Kamouraska affiche des proportions largement supérieures à celles de la MRC de Kamouraska et supérieures à celles de la province. En effet, la proportion de personnes possédant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers est de 28,3 % alors que 21,6 % ont réussi ces études professionnelles au niveau de la MRC et 15,8 % pour la province.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

Revenus médians

On observe très peu d'écart dans la répartition des revenus entre la municipalité et la MRC. Par contre, les revenus des Hélinois sont en tout point inférieurs à ceux observés à l'échelle de la province. Ainsi le revenu médian des ménages en 2020 s'élève à 64 000 \$ pour Sainte-Hélène-de-Kamouraska et la MRC de Kamouraska alors qu'il était de 72 500 \$ pour la province.

En ce qui concerne les ménages formés d'une famille, le revenu médian est de 83 000 \$. Il est possible de remarquer que Sainte-Hélène-de-Kamouraska possède un revenu médian moins élevé qu'aux niveaux régional et provincial. Ces différences entre la municipalité et la MRC s'inversent légèrement en ce qui concerne les ménages formés d'une seule personne, en faveur cette fois-ci des Hélinois.

Revenu	Sainte-Hélène-de-Kamouraska	MRC de Kamouraska	Québec
Revenu médian par personne (\$)	37 600	37 200	40 800
Revenu médian par famille ¹ (\$)	83 000	86 000	98 000
Revenu médian par ménage ² (\$)	64 000	64 000	72 500

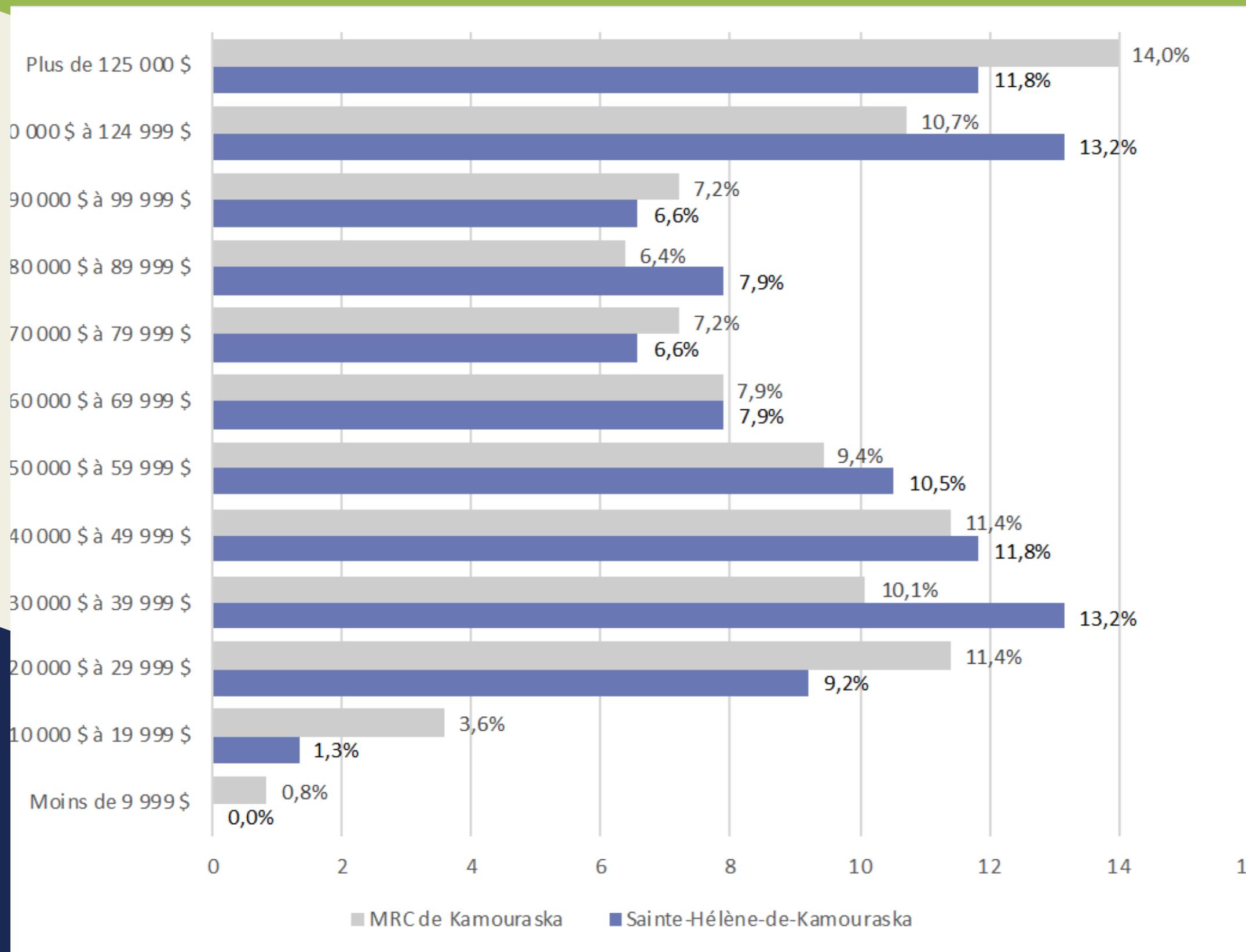
Revenu médian en 2020, Sainte-Hélène-de-Kamouraska

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

[1] Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les « enfants » dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents.

[2] Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Un ménage privé peut être composé de groupes de familles (familles de recensement) avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus partageant le logement, d'un groupe de personnes non apparentées, ou d'une personne vivant seule. Les membres du ménage qui sont temporairement absents le jour du recensement (ex. résidents temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Pour les besoins du recensement, toute personne est membre d'un ménage et d'un seul ménage. Sauf indication contraire, toutes les données comprises dans les rapports ayant trait aux ménages sont pour les ménages privés seulement.

Revenus médians



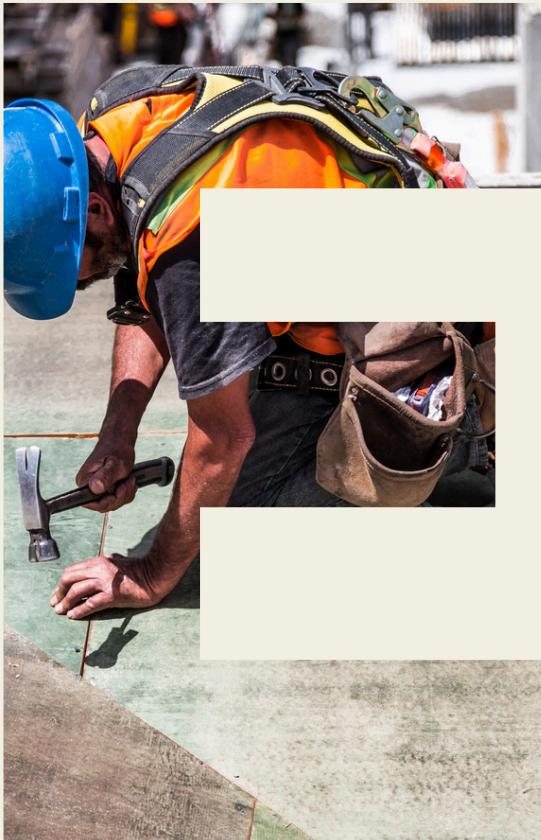
Il va de soi que le revenu des ménages est influencé par la composition de ceux-ci. Plus le nombre de personnes est élevé dans un ménage, plus grande est la possibilité que ces personnes touchent un revenu, faisant augmenter ainsi le revenu du ménage.

Les ménages de Sainte-Hélène-de-Kamouraska possèdent un pouvoir d'achat légèrement supérieur à ceux de la MRC. L'analyse de la répartition par tranches de revenus fait ainsi ressortir que Sainte-Hélène-de-Kamouraska détient une proportion de ménages ayant des revenus inférieurs à 50 000 \$ (35,5 %) de près de deux (2) points inférieurs à celui de la MRC de Kamouraska (37,3 %).

À l'inverse, plus du tiers des ménages Hélinois (39,5 %) gagnent entre 50 000 \$ et 100 000 \$ cette fois-ci d'un point et demi (1,5) supérieur à la MRC. Enfin, un (1) quart des ménages de Sainte-Hélène-de-Kamouraska gagne plus de 100 000 \$ (25 %) alors que les ménages du territoire régional atteignent 24,7 % du total, dont une majorité gagne plus de 125 000 \$.

Emplois

La population de Sainte-Hélène-de-Kamouraska compte 480 personnes âgées de 15 ans et plus, dont 85 sont des travailleurs autonomes, contre 70 en 2016. Il est à noter que la somme des particuliers répartis dans ce tableau ne correspond pas au total réel, puisque les données sont arrondies au cinquième près.



	Population totale âgée de 15 ans et plus	Total 2016	Total 2021
		470	480
Industrie sans objet		0	10
Secteur primaire			
Agriculture, foresterie, pêche et chasse		75	45
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz		0	10
Secteur secondaire			
Services publics		0	0
Construction		30	50
Fabrication		65	85
Secteur tertiaire			
Commerce de gros		10	0
Commerce de détail		50	35
Transport et entreposage		20	40
Industrie de l'information et industrie culturelle		0	0
Finances et assurances		15	15
Services immobiliers et service de location et de location à bail		0	0
Services professionnels, scientifiques et techniques		10	20
Gestion de sociétés et d'entreprises		0	0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets, et services d'assainissement		0	0
Services d'enseignement		45	25
Soins de la santé et assistance sociale		55	80
Arts, spectacles et loisirs		0	0
Services d'hébergement et de restauration		25	10
Autres services (sauf les administration publiques)		30	45
Administration publiques		35	25

Logements

Les données présentées dans le tableau suivant sont issues des recensements de Statistique Canada de 2016 et 2021. Les résultats peuvent contenir certaines contradictions qui s'expliquent par le faible échantillonnage de répondants, la subjectivité de la question et la connaissance limitée du répondant par rapport à certains sujets. À ce titre, les données présentées ci-dessous doivent être prises à titre indicatif.



	2016	2021
Valeur moyenne des logements	152 121 \$	184 000 \$
Maison individuelle non attenante	330	340
Maison jumelée	15	15
Appartement dans un plex	5	10
Plex et appartements — de 5 ét.	15	15
Maison mobile	5	-

Tableau Le cadre bâti résidentiel

Source : Statistique Canada, Recensements de 2016 et 2021.

Logements

Toujours d'après les données de Statistique Canada de 2021, sur un total de 410 logements, 382 sont occupés par des résidents permanents, ce qui veut dire que 28 logements sont occupés par des résidents non permanents.

La typologie résidentielle à Sainte-Hélène-de-Kamouraska propose une petite variété de logements. Et même si la maison unifamiliale isolée reste largement dominante, on retrouve quelques jumelés, quelques plex, et plusieurs logements dans des immeubles de moins de 5 étages.

Plus de la moitié des logements privés ont été construits avant 1960 (62,2 %), ayant ainsi plus de 60 ans d'existence, alors que 18,2 % d'entre eux l'ont été entre 1961 et 1980. Le parc immobilier est donc ancien puisque 325 logements précèdent 1980. Dans les années 1990, ce sont 10 constructions qui ont vu le jour. Enfin, une cinquantaine a été construite dans les années 2000.

C'est un peu plus de 10 % des logements privés occupés qui ont besoin de réparations majeures. Le bon état des bâtiments et leur amélioration dénotent un degré élevé de satisfaction des propriétaires à l'égard de leur logement (90 %).

Toujours selon les données du recensement de 2021, le ratio sur le mode d'occupation des logements par les ménages privés est de 81,8 % par des propriétaires et 19,2 % par des locataires.

Enfin, alors qu'elle était de 152 121 \$ en 2016, selon les données du recensement, la valeur moyenne des logements de Sainte-Hélène-de-Kamouraska s'élevait à 184 000 \$ en 2021 ce qui s'avère inférieur à la moyenne de la MRC (194 800 \$) et moitié moindre que la moyenne québécoise (376 800 \$).



Typologie résidentielle

Nombre de logements



Hydrographie

Cours d'eau

Limites

Périmètre urbain
Lot

Système de référence géodésique :
NAD 83

Projection cartographique:
Mercator Transverse Modifiée, fuseau 7

Sources :

- MRC de Kamouraska - Géomatique.
- MRC de Kamouraska - Rôle d'évaluation foncière.
- Information géographique de base provenant du gouvernement du Québec. © Gouvernement du Québec.
- Orthophoto 2015.

Réalisé par :
Le service de l'aménagement et
de la mise en valeur du territoire,
MRC de Kamouraska

Juillet 2023





Millésime de l'année de construction originelle

Années de construction

1840 - 1859
1860 - 1879
1880 - 1899
1900 - 1919
1920 - 1939
1940 - 1959
1960 - 1979
1980 - 1999
2000 - 2019
2020 et plus

Hydrographie

Cours d'eau

Limites

Périmètre urbain

Lot

Système de référence géodésique :
NAD 83

Projection cartographique:
Mercator Transverse Modifiée, fuseau 7

Sources :

- MRC de Kamouraska - Géomatique.
- MRC de Kamouraska - Rôle d'évaluation foncière.
- Information géographique de base provenant du gouvernement du Québec. © Gouvernement du Québec.
- Orthophoto 2015.

Réalisé par :
Le service de l'aménagement et
de la mise en valeur du territoire,
MRC de Kamouraska

Juillet 2023

Logements



On a recueilli les données municipales afin de connaître le portrait des nouvelles constructions résidentielles effectuées pour la période 2012-2022. Il s'est construit 23 nouvelles résidences principales à Sainte-Hélène-de-Kamouraska dans les 10 dernières années.

Neuf (9) ont été construites à l'extérieur du périmètre urbain alors que 13 l'ont été à l'intérieur du périmètre urbain et notamment sur la rue Xavier et la côte Saint-Pierre. Sur les 13 nouvelles constructions à l'intérieur du périmètre urbain, six (6) ont été construites dans les trois (3) dernières années.

Santé

Concernant les services de santé, les plus proches se situent à Saint-Pascal (CLSC), et à La Pocatière et Rivière-du-Loup avec respectivement l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et le Centre hospitalier régional du Grand-Portage.

Les citoyens bénéficient par ailleurs d'un service d'accompagnement médical.



Équipements et infrastructures

L'offre de Sainte-Hélène-de-Kamouraska en matière d'infrastructures et de loisirs se démarque actuellement. Des activités parfois audacieuses s'y déroulent et répondent à une demande des jeunes familles, qui y sont assez nombreuses. La programmation dynamique est soutenue tant l'été que l'hiver. La municipalité est bien active tout au long de l'année, comme en témoigne son agenda, et elle est moins sujette que d'autres aux aléas des saisons touristiques. Voici quelques aspects importants à souligner quant aux infrastructures :

- Pour ce qui est de la voirie et de l'entretien des routes, des travaux d'amélioration sont effectués chaque année.
- La salle municipale est disponible pour les citoyens et les orgaes : elle comprend une scène et une cuisine. La salle peut accueillir jusqu'à 300 personnes. Elle a été rénovée en 2015.
- Le centre des loisirs est situé à proximité des terrains sportifs du parc Adélard-Lapointe. Il s'agit d'une installation utile à la population tant l'hiver que l'été. En période estivale, l'endroit sert pour le camp de jour. En période hivernale, le centre des loisirs sert aux activités de la patinoire, à la glissade, etc. Le centre des loisirs sert aussi de salle à louer pour les citoyens. Il peut accueillir jusqu'à 75 personnes. Le centre des loisirs est une construction récente (2015).
- La Municipalité loue gratuitement également un bâtiment au Club de l'âge d'or (ou Club des 50 ans et plus) et un local au Cercle de fermières Inc.
- L'ensemble de la population a accès à Internet haute vitesse depuis les branchements à la fibre optique en 2023.
- Les services policiers (Sûreté du Québec), protection incendie (Le Service intermunicipal de sécurité incendie de la ville de Saint-Pascal) et ambulanciers sont assurés par la desserte locale et intermunicipale.



Loisirs

Sainte-Hélène-de-Kamouraska compte sur son territoire de nombreuses infrastructures sportives et de loisirs.

On retrouve ainsi un large éventail d'activités familiales telles que le Marché de l'Avent, la fête de la Saint-Jean, la fête de la pêche, le salon de la Famille, la fête de l'Halloween, la fête des nouveaux arrivants, la fête des bénévoles, l'équipe de balle-molle les Bucks, plusieurs activités culturelles durant la saison estivale, et plusieurs autres.

De nombreux équipements extérieurs permettent également aux jeunes et aux moins jeunes Héléninois de rester actifs.



Crédit photo : Rosy Chamberland

Loisirs

- Le parc Adélard-Lapointe, situé au nord du noyau villageois propose un terrain de baseball, un terrain de volley-ball de plage, une patinoire utilisée tant l'été que l'hiver (hockey, hockey bottine, basketball, tennis, etc.) une glissade et un centre de loisirs comprenant une table de billard et une table de ping-pong. Récemment, la municipalité y a aménagé un sentier d'environ 400 m éclairé faisant le tour du parc. Les enfants ont aussi accès à une infrastructure d'hébertisme et des jeux d'eau. Plusieurs mobiliers urbains sont disponibles pour les citoyens tels qu'un abreuvoir, des tables, une causeuse berçante, un jeu de cribble géant, un jeu de mini-putt, un jeu de pétanque et un abri solaire. On peut aussi y louer des skis de fond pour tous les âges, et ce, gratuitement pour les résidents.
- Un parc communautaire L'Opti-Parc est installé dans la cour de l'école et offre des modules de jeux en abondance et des terrains de soccer.
- Un dernier parc situé au cœur du village, face à l'église, propose des bancs, une aire de repos, un croque-livre et une table géante.
- Des espaces verts sont aussi accessibles à la halte du 4e rang Ouest et la halte de la Pinière, des hamacs y sont installés ainsi qu'au parc de la Fabrique et Adélard-Lapointe.
- Un belvédère inauguré en 2024 est maintenant offert à la population où l'on peut admirer les montagnes charlevoisiennes, les champs hélénouis et les couchers de soleil.



Loisirs

Un camp de jour est également offert pendant les vacances estivales pour les enfants de 5 à 12 ans ainsi que le soccer et le basketball estival.

Lors de consultations publiques de la dernière année, plusieurs citoyens ont suggéré la création d'un lieu convivial de rencontres intergénérationnelles, comme un petit restaurant combiné à la bibliothèque avec un espace disponible pour offrir des ateliers culturels, éducatifs, artistiques et intergénérationnels.

Enfin, les Héléninois bénéficient de la présence d'une belle programmation culturelle régionale et d'équipements récréatifs de plus grande importance basés à La Pocatière, Rivière-du-Loup ou Saint-Pascal, tels qu'une piscine intérieure, des terrains de soccer, de baseball et de tennis, plusieurs patinoires et anneaux de glace, etc.



Infrastructures de loisirs

Même si les attraits touristiques ne sont pas des plus développées à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, le territoire offre des attraits naturels tels que les sentiers du Parc régional du Haut-Pays ou le parc linéaire Monk.



Parc régional du Haut-Pays

Sainte-Hélène-de-Kamouraska fait également partie du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska qui compte sept (7) municipalités. Les limites du territoire d'application comprennent les municipalités situées sur le plateau forestier et agroforestier, à savoir : Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Gabriel-Lalemant, Mont-Carmel, Saint-Joseph-de-Kamouraska et Saint-Alexandre-de-Kamouraska, sans oublier les deux (2) territoires non organisés (TNO) Petit-Lac-Sainte-Anne et Picard. Le Parc régional, créé en 2011, est géré par la MRC de Kamouraska. On y retrouve également plusieurs partenaires, utilisateurs et membres observateurs. Il a pour but de mettre en valeur le territoire et de développer les activités économiques de nature touristique, récréative, culturelle, agrotouristique, énergétique et celles du prélèvement de la matière ligneuse.

Le Parc linéaire Monk

C'est un parc linéaire qui a permis le développement et la mise en valeur de l'emprise ferroviaire désaffectée du tronçon Monk. Sentier d'une longueur de 226 km pour les amoureux de motoneige et de quad, il relie la municipalité de Pohénégamook dans la MRC de Témiscouata (limite Est) et la municipalité de Saint-Anselme dans la MRC de Bellechasse en Chaudière-Appalaches (limite Ouest).

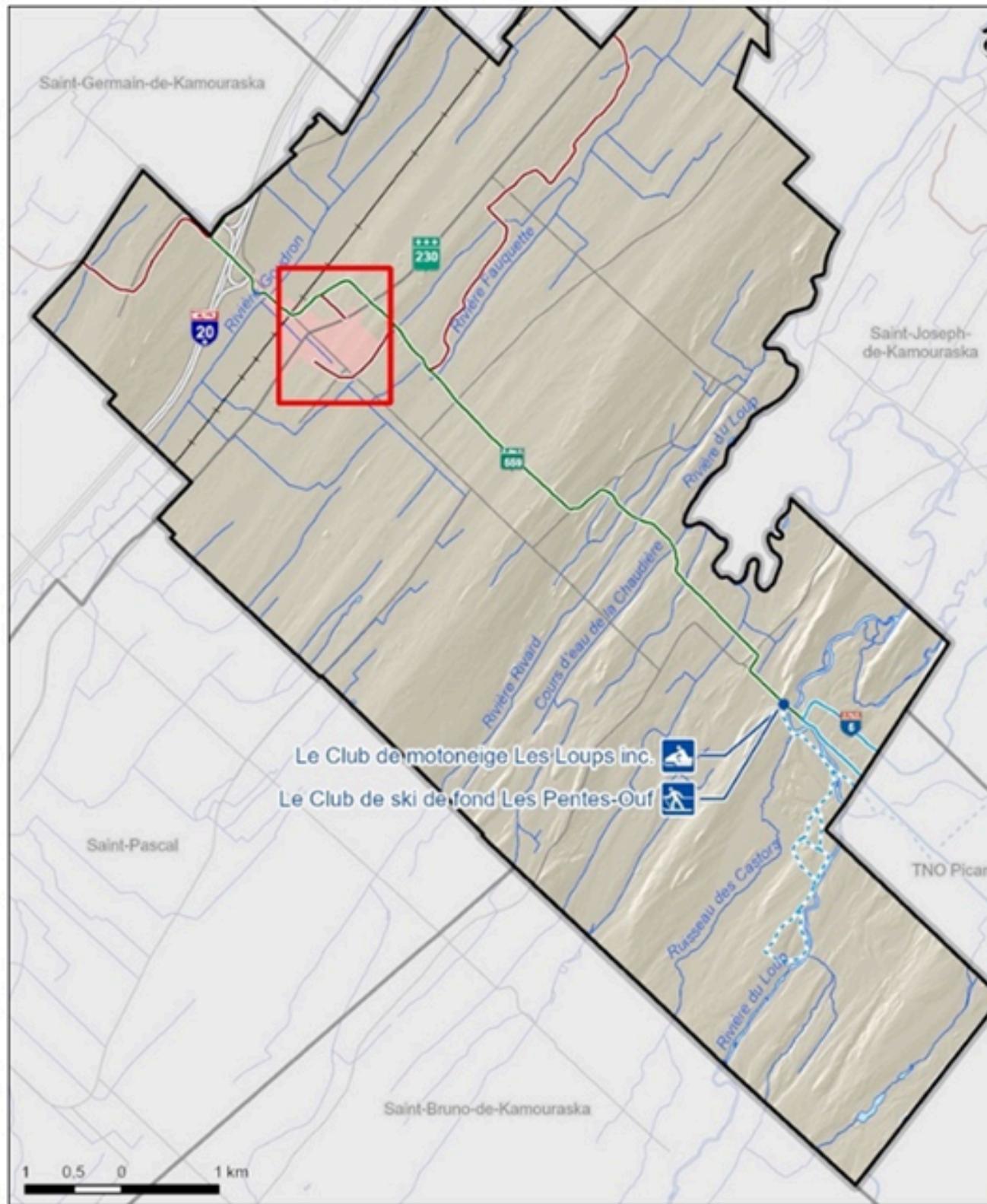
Club de motoneige et club de ski de fond

Le club de motoneige Les Loups propose des sentiers de motoneige, de ski de fond et de raquette. Ce sont ainsi 53 km de sentiers de motoneige, 24.5 km de ski de fond et 3 km de raquette qui sont offerts aux amoureux des sports de nature et de plein air à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

Infrastructures de loisirs

Depuis l'automne 2024, nous avons maintenant un point de vue extraordinaire sur les nombreuses montagnes de la Côte-Nord et les couchers de soleil reflétant sur l'eau du fleuve Saint-Laurent. De notre belvédère, situé au coin de la route de l'Église Sud et du 4e rang, nous avons le privilège d'apprécier le panorama de notre village, de grands champs et les cabourons, qui plus est. Un pas de plus vers la mise en valeur de nos attraits naturels.





Infrastructures, équipements et services publics



Sentie

Motoneig

- Trans-Québec
Régional
Local
Ski de fond

Hydrograph

- Plan d'eau
Cours d'eau

Réseau rou

- Autoroute
 - Route nationale et régionale
 - Route locale
 - Chemin de fer

Lim



Système de référence géodésique

Projection cartographique:
Mercator Transverse Modifiée, fuseau

Source

- MRC de Kamouraska - Géomatique.
 - Information géographique de base provenant du gouvernement du Québec. © Gouvernement du Québec
 - Orthophoto 2015.

Réalisé par :

Le service de l'aménagement et
de la mise en valeur du territoire,
MRC de Kamouraska

Novembre 2023

Organismes

On dénombre une dizaine d'organismes/comités communautaires actifs sur le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, dont la bibliothèque municipale, le Cercle des Fermières, le Club des 50 ans et +, le Club de motoneige Les loups, le Club de ski de fond Les Pentes Ouf, le Comité de Développement, le Comité des Loisirs, le conseil de la Fabrique, le comité du journal l'Écho de la Pinière, l'organisme de participation des parents (OPP) et le service à l'Église.

Bibliothèque municipale	<ul style="list-style-type: none">• La bibliothèque est ouverte grâce à 15 bénévoles.• Quelques activités sont organisées chaque année : « Une naissance, un livre », club de lecture, etc.
Cercle des fermières Inc.	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers différents chaque mois (sauf l'été). Ex : peinture sur bois, couture, faux vitrail, etc.
Club des 50 ans et plus « Rayon d'Or »	<ul style="list-style-type: none">• Un dîner avec musique et activités une fois par mois, etc.• Le club a rejoint 105 membres en 2024 et 6 personnes siègent sur le comité.
Club de motoneige « Les Loups Inc. » et Club de ski de fond « Les Pentes Ouf »	<ul style="list-style-type: none">• 53 km de sentiers de motoneige, 4 pistes de ski de fond (24.5 km) et 1 piste de raquette (3 km).• Ils possèdent un bâtiment d'accueil. Des chalets peuvent d'ailleurs être loués à proximité des sentiers.
Comité de développement	<ul style="list-style-type: none">• Sept bénévoles composent ce comité.• Ce dernier s'affaire à la réalisation du plan de développement (2025-2029) de Sainte-Hélène-de-Kamouraska.• Il apporte aussi son aide dans la création d'activités municipales et le rayonnement de la municipalité.
Comité du Festival et des Loisirs	<ul style="list-style-type: none">• Le comité organisateur est composé de huit bénévoles permanents sur le comité.• Créé en 2014, il souhaite rehausser la qualité de vie des citoyens en assurant l'accès à des installations et des activités de loisirs qui favorisent l'adoption d'un mode de vie actif, la participation, l'entraide et le plaisir pour les citoyens de tout âge
Comité de coordination du Plan de développement local et de la Politique familiale et des aînés	<ul style="list-style-type: none">• Ce comité regroupe 6 membres.• Il travaille à ce que le Plan de développement local et la Politique familiale et des aînés soient à jour et bien suivis.
Conseil de la Fabrique	<ul style="list-style-type: none">• Ce comité organise, entre autres, une campagne annuelle de financement pour la Fabrique et un brunch.
Journal l'Écho de La Pinière	<ul style="list-style-type: none">• Le journal est publié cinq fois par année.• 2 bénévoles y travaillent.
Organisme Participation des Parents (O.P.P.)	<ul style="list-style-type: none">• Des activités sont organisées pour les jeunes de l'école primaire : soirée de contes de Noël, journées sportives, soirées cinéma, participation au marché de noël, etc.• Le comité compte 10 bénévoles.
Service à l'Église	<ul style="list-style-type: none">• Ces bénévoles s'occupent de la quête à l'église, sont porteurs lors de funérailles, etc.

Ces organismes génèrent dynamisme et animation et permettent aux citoyens de bénéficier d'activités accessibles et adaptées aux besoins de chacun et d'assurer ainsi le maintien et lagrément de la population.



Communications

En ce qui concerne les moyens de communication entre la municipalité et les Hélinois, il y a le site web sainte-helene.net, le site Facebook Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, les différents babillards (bureau de poste, épicerie, etc.), le journal local L'écho de la pinière. Des citoyens ont soumis l'idée, lors des consultations publiques, d'installer un panneau numérique ou une colonne d'affichage au coin de la route 230 et de la rue de l'Église, et l'envoie d'information sous forme d'infolettre par courriel.

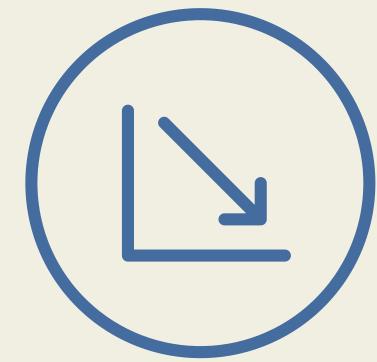


Volet social



Forces

- 40 ménages supplémentaires en plus en 20 ans (+ 11,6 %).
- Un taux d'activité et un taux d'emploi très forts ainsi qu'un taux de chômage qui augmente de 1 point par rapport à 2016.
- Une diminution de gens absents du marché du travail (- 25 personnes) par rapport à 2016.
- Des perspectives démographiques favorables jusqu'en 2041 (+ 65 habitants).
- Une variété de commerces et services de proximité qui répondent aux besoins de première nécessité des Hélinois.
- Une variété de services communautaires, culturels et récréatifs répondant aux besoins de la population.
- Présence d'une école primaire, d'un service de garde scolaire et plusieurs garderies en milieu familial.
- Une Politique familiale et des aînés en vigueur.
- Des citoyens volontaires et engagées dans la vie communautaire.
- Une structure économique dominée par le secteur tertiaire (60,8 %) avec un secteur primaire identique à la MRC (11,3 %) et un secteur secondaire d'importance (27,8 %).



Faiblesses

- Une démographie chancelante (- 5,3 %) depuis 1991.
- - 27 habitants entre 2016 et 2021.
- La cohorte des - 14 ans baisse depuis 2016 (-30 enfants).
- La taille des ménages est petite puisque + 70 % des ménages sont composés d'une ou deux personne(s).
- 1 Hélinois sur 3 n'a aucun diplôme (29,7 %) et environ 1 Hélinois sur 3 a un diplôme d'une école de métiers (28,3 %)
- Manque de places en garderie, comme dans tout le Québec

Volet social



Opportunités

- Plusieurs nouvelles familles installées.
- Les habitants sont de plus en plus actifs.
- Une variété de services communautaires, culturels, artistiques, éducatifs et récréatifs à proximité en plus de commerces répondant aux besoins de la population.
- Des infrastructures sportives et récréatives en abondance.
- Accueil chaleureux et dynamisme des Hélinois.
- Variété et disponibilité des salles municipales à un coût abordable.



Menaces

- Diminution d'habitants, plus particulièrement des jeunes de moins de 14 ans.
- Vieillissement de la population.
- La taille des ménages diminue.
- Le manque de scolarité des habitants.
- Rareté de maisons et de terrains résidentiels à vendre.

Conclusion du volet social

La population de Sainte-Hélène-de-Kamouraska se veut stable, accueillante et dynamique. Ses paysages panoramiques sur la côte Nord et le fleuve rendent le village encore plus attrayant, avec l'accessibilité de l'autoroute 20 en 2 minutes en voiture à partir du village, tout en étant traversé par la route 230. La valeur moyenne des logements a augmenté de 21 % et 10 maisons unifamiliales non attenantes ont été construites depuis 2016, et le nombre d'appartements dans un plex a doublé. 382 logements sur 410, sont occupés par des résidents permanents. Sainte-Hélène-de-Kamouraska compte sur des systèmes d'aqueduc et d'égoût actualisés. Ses salles en location récentes et abordables en font un choix judicieux pour les Hélinois. Le camp de jour de grande qualité et les activités offertes par la municipalité et les bénévoles très volontaires et impliqués, font rayonner le village par son enthousiasme et son dynamisme. Qu'il fait bon vivre à Sainte-Hélène-de-Kamouraska!



Volet économique

Les commerces, les services publics et les entreprises

Sainte-Hélène-de-Kamouraska peut compter sur plusieurs entreprises et services, étonnamment pour un village de cette taille. Nos services regroupent :



- Un poste de sécurité de sécurité-incendie
- Un bureau de poste
- Une église
- Une bibliothèque
- Une école primaire
- Une résidence pour personnes âgées autonomes
- Une Office d'Habitation du Kamouraska-Est (6 logements)
- Une station-service
- Deux garages automobiles
- Une épicerie avec boucherie, licence SAQ et service de traiteur

Les commerces, les services publics et les entreprises

Commerces et entreprises, en excluant les entreprises agricoles

Type de commerce	Nom du commerce	Type de commerce	Nom du commerce
Ébénisterie	Claude Provencher, ébéniste	Puits artésiens (et autres)	Puits artésiens C.G. Thériault Inc.
Encadrement	Atelier 27x27	Environnement naturel	Élagage Bas St-Laurent La Flore Vagabonde (pépinière)
Santé et services sociaux	Massothérapie Annie Dionne École des familles	Révision et rédaction de textes	Trait d'encre – Kathleen Shea
Épicerie	Épicerie Charest (2012) Inc.	Salon de beauté	Électrolyse Nathalyve
Artistes	Atelier Miguel Forest Thérèse Lévesque A & J Métissage Isabelle Massé	Salon de coiffure	Salon Expression Enr. Salon Coiffure Mod'Elle et Lui enr. Salon Coiffure Signée Emmanuelle Coiffure à domicile – Marie-Claude Dionne Salon L'Unique M
Garages (entretien automobile)	Garage Alain Ouellet enr. Garage Picard enr. (Essence)	Salon funéraire	Résidence Funéraire Daniel Caron enr.
Garderies en milieu familial subventionnées	Nathalie Morin Julie Lévesque Claudia Voyer Claudia Lavoie	Garderies scolaires privées	Lily Beaulieu
Garderies en milieu familial privées	Julie Langlais Diane St-Pierre	Scierie mobile	Scierie mobile Francis Thériault
Produits alimentaires	Ferme Berlégo Ferme Vert d'Or	Entrepreneurs	Toiture C.V. Dionne Gicleurs Pierre Plourde Déneigement NLD
Montage vidéo et autres	L.C. Production	Transport	Transport Patrick Dionne Agri-Kam Inc
Monuments funéraires	Monuments B.M. inc.	Résidence pour personnes âgées	Domaine des Pivoines
Services informatiques	Maxime Dionne, technicien mobile		

Tourisme



Avec le Club de motoneiges Les loups et le Club de ski de fond Les Pentes Ouf, les experts comme les débutants de motoneige, de ski de fond et de raquettes sont bien servis considérant les nombreux kilomètres de sentiers mis à leur disposition.

De plus, située au croisement de la route de l'Église et du rang 4 à Sainte-Hélène, la halte d'observation offre un point de vue unique sur le territoire du Kamouraska. La forme de la structure est un rappel de la ligne d'horizon des montagnes de Charlevoix et les percements dans sa peau translucide, évoquent les précieux cabourons qui émergent des plaines du Saint-Laurent.

Avec le coroplaste qui rappelle la transparence des serres de culture, la halte offre un spectacle de jeux d'ombre au coucher du soleil ce qui met en valeur sa structure en bois de pruche. D'ailleurs, les enfants sont invités à s'y aventurer pour y jouer. De plus, la rampe de la halte permet au plus grand nombre d'en profiter en rendant son ascension facile et accessible.

Artistes et artisans

Un artiste est un individu faisant une œuvre, cultivant ou maîtrisant un art, un savoir, une technique, et dont on remarque entre autres la créativité, l'originalité de sa production, de ses actes et de ses gestes. Le processus de création des artistes est influencé par l'environnement dans lequel ils évoluent au quotidien. Sainte-Hélène-de-Kamouraska est une municipalité qui se compte privilégiée d'avoir des artistes et artisans, aussi talentueux parmi ses habitants. Les rapports des créateurs avec leur localité sont importants et significatifs. En plus de diversifier l'entrepreneuriat dans la communauté, nos artistes, principalement des peintres, protègent, conservent et mettent en valeur Sainte-Hélène-de-Kamouraska. L'œuvre présente au parc municipal, et dans les différentes haltes, est d'ailleurs un bel exemple de l'intégration de l'art dans les lieux publics et de mise en valeur des éléments naturels de la localité.



Le dynamisme agriocle

La zone agricole occupe la majeure partie du territoire de la municipalité, soit une proportion de 87,7 % du territoire. Seuls le périmètre urbain et un petit secteur tout au Sud de la municipalité sont situés hors de la zone agricole. Selon l'Inventaire des terres du Canada, les deux tiers des sols de la municipalité en zone agricole sont de classe 4. Ces sols accueillent de bonnes terres tout à fait propices à la production agricole. La principale limitation de ces sols y est la faible fertilité des sols. Un peu moins de 10 % des sols en zone agricole sont de classe 3, qui sont d'excellents sols. Notons enfin que 15 % de la zone agricole du territoire de la municipalité est de classe 7, une classe qui ne permet aucune possibilité pour la culture.

L'agriculture est le moteur économique de la MRC de Kamouraska qui est l'une des plus fertiles de la province. Le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska est la 8e superficie agricole décrétée du Kamouraska avec 53,27 km². Ainsi, près de 88 % de la superficie totale que compte la municipalité se retrouvent en zone agricole, dont 54,7 % sont en culture[1].

À Sainte-Hélène-de-Kamouraska, on recense 30[2] exploitations agricoles sur les 365 présentes sur le territoire régional selon le dernier recensement de 2021. Cette zone agricole et ces 30 exploitations produisent d'importantes retombées économiques engendrant plus de 27 M\$ de revenu d'exploitation représentant 32,2 % de l'évaluation foncière uniformisée. Ce secteur d'activité a donc un poids important dans l'économie locale.

[1] Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Kamouraska, novembre 2015.

[2] Idem.



Le dynamisme agricole

L'agriculture hélénnoise est cependant peu diversifiée. En effet, sur les 30 exploitations présentes, 19 sont des fermes laitières.

Par ailleurs, plus de 5 % des terres agricoles dévalorisées (TAD) de la MRC de Kamouraska se situent à Sainte-Hélène-de-Kamouraska (28,8 ha) alors qu'une majorité d'entre elles ont un bon potentiel de mise en valeur. Pour cela, dans le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Kamouraska cette dernière vise la valorisation de ces terres. Cette banque de terres agricoles peut être disponible à la vente ou à la location afin de favoriser l'établissement de la relève et lutter contre le phénomène d'accaparement des terres agricoles. C'est donc une opportunité de développement pour la municipalité.

Enfin, même s'il est vrai que le territoire et les activités agricoles sont essentiellement protégés en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ c P-41.1), la reconnaissance de l'importance de cette protection par la formulation d'une grande orientation dédiée à ce thème au SADR est significative, car elle vient traduire et confirmer le caractère identitaire qu'on accorde à cette activité pour le moins structurante.



Le dynamisme agriocle

En résumé, les paysages agricoles, plus ouverts au Nord du territoire et plus parsemés de boisés au Sud, traduisent la présence marquée et le dynamisme de l'agriculture à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.



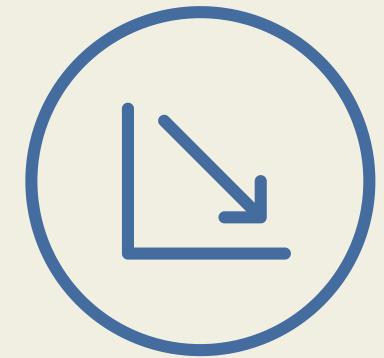
Volet économique



Forces

- 7e rang sur 17 des municipalités les plus vitalisées de la MRC.
- 0,6 hectares en réserve pour les futurs usages commerciale-industriels.
- Parc immobilier financièrement attractif et taux de taxation inférieur à la moyenne régionale.
- Localisation favorable à l'implantation d'entreprises sur le territoire municipal.

- Une population avec des revenus un peu plus faible à la moyenne régionale (35,5 % des ménages ont des revenus inférieurs à 50000 \$ et 25 % supérieurs à 100 000 \$).
- Peu d'employeurs d'importance sur le territoire et forte mobilité de la main-d'œuvre.
- Une assiette fiscale dominée par les vocations résidentielle et agricole.
- Une zone industrielle peu convoitée.



Faiblesses

Volet économique



Opportunités

- Le secteur économique tertiaire est toujours majoritaire (60.8%).
- 7e municipalité sur 17 des plus vitalisées.
- Le secteur économique secondaire a bondi 6.8% comparativement à 2021.
- Disponibilité et localisation favorable aux commerces et industries d'importance.
- Présence d'une ressource en développement et loisirs.
- Coût et taux de taxation plus qu'intéressant pour les résidents et futurs résidents.



Menaces

- Vulnérabilité services de proximité.
- Revenu des médians plus faible que la moyenne.
- Peu d'employeurs d'importance sur le territoire et zone industriel peu convoitée.
- Forte mobilité de la main-d'œuvre.
- Une assiette fiscale dominée par les vocations résidentielle et agricole.

Conclusion du volet économique

Nous sommes à même de constater que les principaux services de proximité, tels que le bureau de poste, l'épicerie, l'école primaire et le poste de sécurité-incendie sont présents à Sainte-Hélène-de-Kamouraska. L'agriculture forme la majeure partie des types d'entreprises de notre beau coin de pays en cohabitation avec les commerces de formes diverses.



Volet environnemental

Ressources naturelles

Plusieurs cours d'eau sillonnent le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, mais on n'y retrouve aucun lac d'importance. Pratiquement tous les cours d'eau sont dans l'axe est-ouest. Ils suivent le relief vallonné de la municipalité. Le territoire peut être subdivisé en trois bassins versants, soit le bassin versant de la rivière du Loup, le bassin versant de la rivière Kamouraska et le bassin versant de la rivière Fouquette.

Le bassin versant de la rivière du Loup est le plus important, couvrant 45 % du territoire. La rivière du Loup traverse la partie sud du territoire d'ouest en est, dans un secteur majoritairement boisé. Son débit normal de 5 m³/sec. Peut monter jusqu'à 50 m³/sec. lors des crues printanières. Ces crues occasionnent parfois des inondations. Des zones inondables sont d'ailleurs présentes tout le long de la rivière sur le territoire de la municipalité. Celles-ci, en milieu agricole et forestier, couvrent 1,8 km².

Au nord-ouest, le bassin de la rivière Kamouraska couvre 30 % du territoire de la municipalité. La principale vocation du sol est de nature agricole. Plusieurs cours d'eau y jouent un rôle de premier plan pour favoriser le drainage des terres. On y retrouve la rivière Goudron, affluent important de la rivière Kamouraska. Notons une petite zone inondable bordant ce cours d'eau au nord du noyau villageois. De faible superficie, celle-ci n'affecte aucun bâtiment existant.

Le bassin de la rivière Fouquette, au Nord-Est, couvre 25 % du territoire. Sa vocation est principalement agricole. Ajoutons la présence, de façon marginale, du bassin résiduel du fleuve Saint-Laurent au Nord de la municipalité couvrant moins de 1 % du territoire. Au total, les cours d'eau de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska couvrent 32 hectares, ce qui est somme toute peu significatif.

Transport

On accède au territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska par l'autoroute 20. Cette dernière constitue le principal axe routier reliant Québec à la Gaspésie sur la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent. On accède directement au territoire via l'autoroute 20 par la sortie 474.

La route 230 est une route régionale parallèle au Sud de l'autoroute 20. Elle débute à la route 132 à La Pocatière et se termine à Saint-Alexandre-de-Kamouraska où elle rejoint la route 289.

En fonction des données du ministère des Transports du Québec (MTQ), en 2022 le débit journalier moyen annuel (DJMA) de la route 230, calculé à partir de la sortie du noyau urbain de Saint-Pascal jusqu'au noyau villageois de Sainte-Hélène-de-Kamouraska était de 2 060 véhicules. On y remarque que l'écart entre le volume de trafic quotidien en période estivale (2 230 véhicules) comparé au volume de trafic quotidien en période hivernale (1 850 véhicules) est peu significatif. Ceci s'explique probablement par le fait que le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska est un territoire peu fréquenté par les touristes.

Pour ce qui est du DJMA de la route 230, à la sortie du noyau villageois de Sainte-Hélène-de-Kamouraska en direction de Saint-Joseph-de-Kamouraska, il se situe à 940 véhicules (1 040 en été et 860 en hiver).

La collectrice de la route de l'Église Nord permet de relier l'autoroute 20 à la route 230 et donc du noyau villageois. Sur la route de l'Église Nord, à partir de l'autoroute 20 jusqu'à l'intersection avec la route 230, le DJMA était de 910 véhicules en 2022. L'été le débit est de 980 véhicules alors que l'hiver ce chiffre est à 820. Autre route collectrice, le 2e rang Est situé à l'extrémité nord du territoire et sert essentiellement à desservir les habitations qui s'y trouvent ou encore à se rendre à Saint-Germain-de-Kamouraska.

Transport

On retrouve un certain nombre de routes locales sur le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska desservant les quartiers du noyau villageois. À l'extérieur du périmètre urbain, le Rang 4 Ouest et Est, le Rang 5 Est et Ouest ou encore le 6e Rang donnent accès aux propriétés rurales. Elles sont caractérisées par une faible circulation de transit répondant à des besoins locaux.

En ce qui concerne le transport en commun, le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska est desservi par le réseau local de transport en commun assuré par l'organisme Trans-Apte et depuis récemment, par le réseau Embarque BSF (transport collectif et réseau de covoiturage). La municipalité ne se trouve pas sur la ligne « dure » entre Saint-Pascal et La Pocatière, mais les citoyen.nes peuvent bénéficier du transport sur appel et adapté.

Le territoire est également desservi par le service de transport interurbain Orléans Express permettant de rejoindre les grandes villes (Québec, Montréal, Rimouski, etc.). Toutefois, les citoyen.nes doivent se rendre soit à La Pocatière ou à Rivière-du-Loup.

Au niveau des déplacements actifs à savoir, la marche et le vélo, le village possède un trottoir sur la route 230, sur un seul côté de la route. Un autre petit trottoir est également offert sur la rue du Couvent, de l'église à l'école, en plus d'un trottoir sur la route de l'Église Nord.



Transport



Aussi, on retrouve une traverse piétonne à l'intersection de la route 230 avec la rue de l'Église, et depuis récemment, une traverse piétonne fleurie à l'intersection du bâtiment La Ruche près de l'école primaire. Le développement linéaire du village autour de la route 230 accentue les besoins en termes d'aménagement urbain.

Par ailleurs, le reste du noyau villageois ne possède pas de trottoir ni d'aménagement visuel pour les piétons ou les cyclistes rendant les déplacements moins sécuritaires et moins fréquentés.

Enfin, comme beaucoup d'autres municipalités de la MRC de Kamouraska, Sainte-Hélène-de-Kamouraska ne compte pas d'aménagement cyclable dédié sur son territoire.

Paysage et patrimoine

Sainte-Hélène-de-Kamouraska à l'instar des municipalités du Kamouraska possède un patrimoine paysager d'intérêt avec plusieurs corridors panoramiques, lesquels se dévoilent à partir de l'autoroute 20 et de la route numérotée 230. Ces corridors sont reconnus au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC comme étant des routes qu'il importe de protéger. Ces routes constituent les principales voies d'entrée sur le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Elles sont facilement accessibles et permettent aux usagers d'être en contact avec les paysages kamouraskois. Elles sont un élément clé du paysage.

La route champêtre qu'est la route de l'Église Sud est une route fréquentée. La végétation, l'agriculture et les points de vue sur le paysage participent au caractère champêtre du lieu. La route de l'Église Sud offre ainsi des paysages d'intérêt régional et des perspectives visuelles remarquables.





Hiérarchisation du réseau routier

- Axe majeur de transit régional
- Axe secondaire de desserte locale
- Route locale

Réseau routier

- Autoroute
- Route nationale et régionale
- Route locale
- Rue; Chemin
- Chemin de fer

Limites

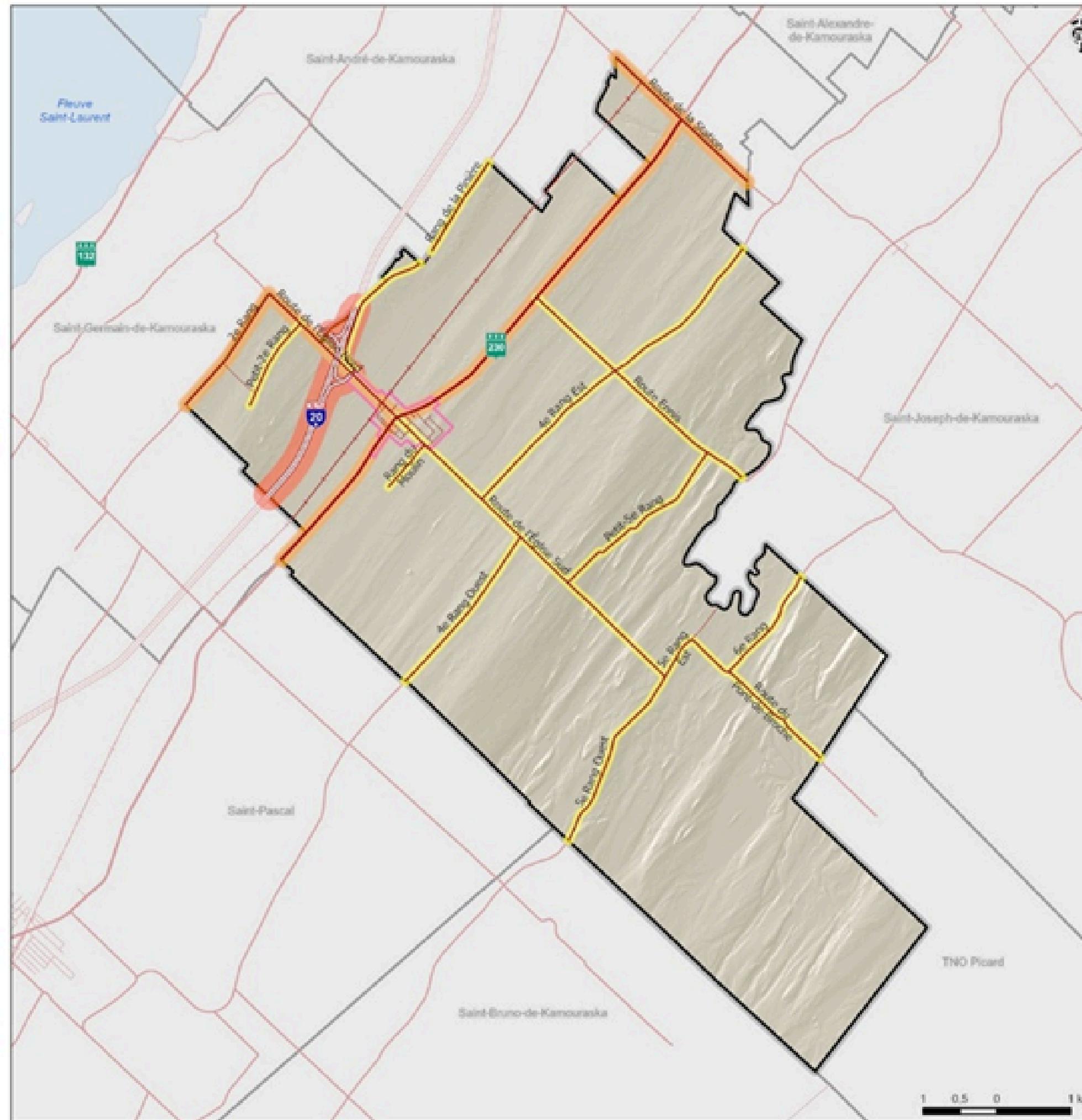
- Municipalité
- Périmètre urbain

Système de référence géodésique :
NAD 83
Projection cartographique :
Mercator Transverse Modifiée, fuseau 7

Sources :

- MRC de Kamouraska - Géomusique.
- Information géographique de base provenant du gouvernement du Québec. © Gouvernement du Québec.
- MNT en relief ortho, Produits dérivés du LiDAR, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2021.

Réalisé par :
Le service de l'aménagement et
de la mise en valeur du territoire,
MRC de Kamouraska



Paysage et patrimoine

Le territoire rural occupe également une place prépondérante dans le paysage. Il constitue un milieu semi-naturel habité. Ce milieu de vie se développe depuis plus de trois (3) siècles et ses paysages agricoles offrent de grands potentiels de mise en valeur. À Sainte-Hélène-de-Kamouraska, le territoire est valorisé par son patrimoine bâti, historique et culturel.



Concernant le patrimoine bâti sur le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, on retrouve la place de l'église, site patrimonial identifié comme tels au SADR de la MRC de Kamouraska. La place comprend l'église, une des plus anciennes du Kamouraska où se trouve le plus vieux tabernacle au Canada (1680), le presbytère et son garage, le cimetière et le parc des Ancêtres. Le tout se distinguant le plus dans le paysage.

Outre cet ensemble paroissial, le patrimoine bâti est représenté par la Maison des Ouellet, citée monument historique par la Municipalité en 2002. Cet immeuble est imposant et offre à la fois une qualité architecturale, tout en ayant gardé une grande authenticité.

Malheureusement, aucun des bâtiments patrimoniaux situés sur le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska n'est assujetti à un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). C'est pourquoi les bâtiments qui possèdent une valeur patrimoniale supérieure non inclus dans le site du patrimoine identifié devraient être assujettis à un tel règlement de PIIA ou faire l'objet d'une citation municipale. Par ailleurs, la Municipalité devrait participer aux programmes d'aide à la restauration patrimoniale lorsque de tels programmes sont offerts, de façon à conserver et à mettre en valeur le patrimoine bâti de la municipalité.

Paysage et patrimoine

La qualité exceptionnelle des aménagements paysagers du village en font la renommée de cette paisible municipalité, tant sur les espaces privés que publics. Des mesures de mise en valeur supplémentaires affirmeraient davantage le caractère accueillant de la municipalité.

Aussi, un inventaire des Petits Patrimoines[1] a été réalisé en 2005 par Ruralys sur le territoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Cinq (5) de ces petits patrimoines ont été recensés. On y trouve principalement d'anciens bâtiments agricoles tels qu'une grange-étable, un entrepôt-étable, une remise, une remise-atelier et un fournil avec four à pain.

De plus, deux (2) petits patrimoines ont été restaurés : une remise-atelier et un (1) fournil avec four à pain. On retrouve également trois (3) croix de chemin présentant un caractère d'ancienneté. Les enjeux touchant l'environnement se sont élargis depuis une quinzaine d'années et deviennent le pivot autour desquels s'articule l'aménagement du territoire. La mobilité durable, la forme urbaine, les contraintes anthropiques, la gestion des rives, du littoral et des milieux humides et la gestion de l'eau potable, les îlots de chaleur ou encore l'agriculture sont autant de composantes qui structurent le territoire.



[1]<https://mrckamouraska.com/documentation/inventaire-des-petits-patrimoines-du-kamouraska-sainte-helene-de-kamouraska/>

Forces

- Un réseau routier supérieur omniprésent.
- Un territoire facilement accessible, bien desservi par un réseau routier national (A20) et régional (230).
- Une localisation stratégique entre Québec, Rimouski, la Gaspésie et le Nouveau Brunswick.
- Territoire situé à mi-chemin entre La Pocatière et Rivière-du-Loup.
- Une (1) aire d'aménagement prioritaire disponible pour de nouvelles constructions (3,3 ha).
- 23 nouvelles constructions résidentielles depuis les 10 dernières années.
- Un cadre bâti très bien entretenu et une qualité exceptionnelle des aménagements paysagers.
- Présence de parcs et d'aménagements distinctifs.
- Un patrimoine paysager d'intérêt avec plusieurs corridors panoramiques et une route champêtre.
- Présence d'un site patrimonial institutionnel reconnu et de la maison des Ouellet citée par la Municipalité.
- Plusieurs réseaux majeurs de télécommunication desservant la population.
- Le Plan d'urbanisme dispose d'espaces industriels vacants.

Volet environnemental

Faiblesses

- Un club de motoneige avec sentiers de ski de fond ou de raquette, sentiers de randonnée et glissade.
- Un périmètre urbain possédant des espaces suffisants pour du développement résidentiel.
- 8e superficie agricole du territoire Kamouraskois avec 30 exploitations agricoles essentiellement laitières.
- Près de 30 ha de terres agricoles dévalorisées présentant une opportunité de développement.
- 44 % du territoire est représenté par des massifs boisés.
- Présence des 2 services à l'intérieur du PU avec une eau souterraine d'excellente qualité.
- 65 % des résidences sont desservies par l'aqueduc et par l'égout.
- Présence de 2 dépotoirs désaffectés.
- Un patrimoine bâti à valeur architecturale bonne ou excellente (88 %) et une valeur d'authenticité bonne ou excellente (78 %).
- La qualité exceptionnelle des aménagements paysagers du village fait la renommée de la municipalité, tant sur les espaces privés que publics. Des mesures de mise en valeur supplémentaires affirmeraient davantage le caractère accueillant de la municipalité.

- Aucune aire de réserve disponible à la construction résidentielle.
- Une typologie résidentielle à diversifier, dont des logements pour personnes âgées.
- Absence de PIIA ou de programme municipal d'aide à la rénovation des bâtiments.
- Peu de produits d'appel touristiques (Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska).
- La proximité de l'autoroute 20 et de la voie ferrée représentent des contraintes au développement résidentiel au Nord du noyau villageois (bruit, poussière, lumière, accessibilité, etc.).
- Des déplacements actifs peu favorisés et peu sécurisés à l'intérieur du PU.
- Quelques zones à risque d'inondation le long de la rivière du Loup et de la rivière Goudron.
- Présence de quelques îlots de chaleur.

Volet environnemental



Opportunités

- Un réseau routier supérieur et situation géographique stratégique.
- Une zone de construction résidentielle prête à la vente à moyen terme.
- Propreté et charme des aménagements paysagers privés et publics.
- Paysages panoramiques et champêtres distinctifs.
- Parcs et équipements sportifs et récréatifs abondants, propres et accueillants.
- Terrains agricoles, commerciaux et industriels disponibles et stratégiques.
- Présence des systèmes d'aqueduc (eau de grande qualité) et d'égout pour la majorité des citoyens.
- Jardin communautaire et sentier pédestre à développer.



Menaces

- Manque de maisons et de terrains résidentiels disponibles.
- Manque de diversification de typologie résidentielle.
- Manque de soutien municipal pour la rénovation de bâtiments.
- Attraits touristiques et déplacements actifs sécurisés à développer.
- Contraintes (bruit, poussière, lumière, accessibilité) au Nord du village pour le développement résidentiel.
- Présence de quelques îlots de chaleur et de quelques zones à risque d'inondation.
- Préservation de l'Église et des maisons anciennes (patrimoine).

Conclusion du volet environnemental

Les enjeux touchant l'environnement se sont élargis depuis une quinzaine d'années et deviennent le pivot autour desquels s'articule l'aménagement du territoire. La mobilité durable, la forme urbaine, les contraintes anthropiques, la gestion des rives, du littoral et des milieux humides et la gestion de l'eau potable, les îlots de chaleur ou encore l'agriculture sont autant de composantes qui structurent le territoire.



Conclusion

Voilà notre Plan de développement local qui se termine et se résume dans les volets social, économique et environnemental, en 18 objectifs et 42 moyens. Vous retrouverez le plan d'actions des différents volets en annexe. Nous tenons à préciser que cette liste est non-exhaustive puisque le document de la Politique familiale des aînés 2025-2029 et le Plan d'urbanisme ajoute et complètent le Plan de développement local de notre belle municipalité.



Saint-Hélène-de-Kamouraska en 2029

Sainte-Hélène-de-Kamouraska, en résumé, est et sera encore un endroit paisible et agréable à vivre pour les Hélénaises et les Hélénais, charmant les visiteurs et les touristes par ses paysages panoramiques et champêtres, par ses sentiers pédestres et sportifs (skis de fond, raquettes, motoneiges), par l'accueil chaleureux des Hélénais, par l'accessibilité aux services et équipements sportifs et récréatifs variés, par la propreté des lieux et les aménagements floraux privés et publics remarquables, par la qualité exceptionnelle des services municipaux ainsi que des différents commerces sur notre territoire.

Notre village toujours plus convoité, parfois même prisé, par les jeunes familles fait la fierté de chaque Hélénais. D'ailleurs, la devise de notre village « Fierté me guide » prend tout son sens.

Nos citoyens enthousiastes, proactifs et mobilisés se démarquent par leur dynamisme et leur créativité à agrémenter constamment et davantage, la vie de notre beau village.Sainte-Hélène-de-Kamouraska, un village où il fait bon vivre...

Plans d'actions des volets



VOLET SOCIAL

Enjeux :

- ✚ Stabiliser et favoriser le sentiment d'appartenance des Hélinois.
- ✚ Augmenter le rayonnement et l'attractivité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska.
- ✚ Maintenir et agrémenter davantage notre milieu de vie.
- ✚ Encourager et valoriser le dynamisme social.

Codification :

- 1 : Prioritaire
- 2 : À moyen terme
- 3 : À long terme
- 4 : En continu

OBJECTIFS	MOYENS	RESPONSABLES OU INITIATEURS ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS DE RÉUSSITE
Se doter d'outils et de moyens pour améliorer la communication avec les Hélinois	<p><u>Installer un panneau d'affichage pour la diffusion d'informations à un ou des endroits stratégiques</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écran numérique au bureau de poste ou à l'épicerie. • Colonne d'affichage à différents endroits de la municipalité. <p><u>Poursuivre la diffusion de l'information via le journal local et les réseaux sociaux.</u></p> <p>Créer une infolettre à diffuser par courriel.</p>	Municipalité Comités	1	
Favoriser le sentiment d'appartenance et le dynamisme des citoyens	<p><u>Créer des moments de rencontres entre les comités :</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres avec et entre les comités sur les activités annuelles. • Rencontres avec les citoyens sur la compilation et la priorisation des actions à venir <p><u>Créer un lieu de rencontres public et intergénérationnel :</u></p> <p>Actions proposées :</p>	Municipalité, comités, citoyens, commerces Municipalité	4	

	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des gens ayant l'intérêt et le goût de gérer cet espace • Y déménager la bibliothèque • Y créer un espace adéquat pour offrir des ateliers créatifs et constructifs. • Y aménager des espaces pour l'exposition des œuvres de nos artistes. <p><u>Faire connaître les comités locaux et valoriser les bénévoles</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publier des articles sur les actions, les rôles et les objectifs des comités dans le journal local et le site Facebook. • Promouvoir les bons coups des bénévoles et des comités lors des différents événements municipaux. <p><u>Attirer de nouveaux bénévoles :</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer davantage d'activités et d'ateliers intergénérationnels. • Créer un lieu propice aux rencontres et convivial. • Encourager l'accompagnement de nouveaux bénévoles. • Promouvoir le site jebenevole.ca. 	Municipalité	4	
Favoriser l'attractivité, le rayonnement et la rétention des nouveaux arrivants	<p><u>Intégrer les outils de promotion du territoire (lekmouraska.com) au site Internet, à la page Facebook, sur nos affiches d'activités (numériques et papier) et créer une vidéo promotionnelle.</u></p> <p><u>Informer la population des terrains disponibles pour construction</u></p> <p><u>Promouvoir « Tourisme Kamouraska » et y intégrer nos activités</u></p> <p><u>Rencontrer les nouveaux arrivants</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre en main propre une pochette d'accueil (calendrier des collectes, activités, comités, commerces, services, artistes, etc.) 	Municipalité, Municipalité, Municipalité, Municipalité	4 4 4 4	

	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la fête des nouveaux arrivants <p><u>Développer la diversification et la disponibilité résidentielle</u> <u>Encourager les initiatives d'ouverture de garderies en milieu familial et en installation</u></p>	Municipalité Municipalité, comités, promoteurs, citoyens	1 1	
Assurer la mise en œuvre et la mise à jour des différentes planifications	<p>Établir un mécanisme de suivi pour chacune des planifications <u>(Politique familiale municipale, Municipalité Amie des Aînés et Plan de développement local)</u></p> <p>Action proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi avec les comités déjà en place <p><u>Diffuser l'état d'avancement des politiques à la population</u></p>	Municipalité, comité de développement Municipalité, comité de développement	4 4	
Agrémenter davantage le milieu de vie des citoyens	<p><u>Développer un sentier pédestre avec bancs et panneaux d'interprétation aux endroits stratégiques (points de vue panoramiques, bâtiments patrimoniaux et historiques, rivière, etc.)</u></p> <p><u>Créer un club de marche</u></p> <p><u>Concevoir un lieu de rencontre convivial offrant nourriture et ateliers intergénérationnels</u></p> <p><u>Création d'activités et de tournois selon les infrastructures sportives et récréatives en place</u></p> <p><u>Maintien du soccer, du basketball et du camp de jour de qualité et abordable</u></p> <p><u>Créer des événements rassembleurs (fête des voisins avec vente de garage)</u></p> <p><u>Promotionner le site « Embarque BSL » (covoiturage, transport collectif)</u></p>	Municipalité Municipalité, comités Municipalité, bénévoles, citoyens Municipalité, comités Municipalité Municipalité, comités, citoyens Municipalité, comités	2 1 3 2 4 4 4	
Développer et promouvoir la culture	<p><u>Mettre en valeur le talent des artistes et artisans locaux</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participer aux Journées de la Culture Faire connaître le théâtre Créer des activités en partenariat avec la bibliothèque Organiser des rencontres musicales/spectacles Créer un lieu pour exposer les œuvres de nos artistes Concevoir un circuit sur nos lieux historiques 	Municipalité, citoyens, artistes, artisans	4	

	<ul style="list-style-type: none"> • Publiciser la présence de nos artistes et artisans locaux (site web) 			
Développer et favoriser l'implication des adolescents dans l'agrément de leur milieu de vie	<u>Réfléchir avec les comités aux différentes options de communication avec les adolescents</u> <u>Rejoindre, écouter et encourager les idées des adolescents</u> <u>Étudier la faisabilité des idées proposées</u>	Municipalité, comités, citoyens Municipalité, citoyens Municipalité, comités	2 3 4	

VOLET ÉCONOMIQUE

Enjeux :

- Attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces, particulièrement ceux d'envergure.
- Préserver et promouvoir la croissance des entreprises et commerces locaux.
- Développer et valoriser l'économie lié à la forêt et l'agriculture pour ses activités récréo-touristiques.
- Développer le tourisme grâce aux attraits naturels et bâtis de notre village.

OBJECTIFS	MOYENS	RESPONSABLES OU INITIATEURS ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS DE RÉUSSITE
Favoriser l'achat local	<p><u>Promouvoir et intensifier l'utilisation des produits locaux lors des activités et événements</u></p> <p>Action proposée :</p> <ul style="list-style-type: none">• Utiliser les bons d'achats locaux <p><u>Faire connaître à la population les entreprises et les produits locaux</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Organiser des journées Portes ouvertes chez les entreprises et producteurs locaux (accueil des groupes, garderies, camp de jour)• Publier des articles dans le journal local ou sur la page Facebook	Municipalité, comités Municipalité, entreprises locales, citoyens	4 4	
Promouvoir les entreprises, commerces, producteurs et artistes locaux auprès des citoyens et des touristes	<p><u>Améliorer l'affichage et la signalisation dans le village</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Installer un ou des panneaux d'affichage indiquant les commerces, entreprises, producteurs, artistes et attraits locaux, à des endroits stratégiques	Municipalité, entreprises, artistes, producteurs, citoyens	4	

	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser ces commerces, entreprises, producteurs, artistes, artisans et attraits locaux sur notre site Internet, journal local et autres moyens de diffusion 			
Soutenir les services et commerces dans l'amélioration de leurs services à la population	<u>Informier les services et commerces des besoins de la population</u> <ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité d'avoir un guichet automatique dans un commerce, ou un bâtiment municipal 	Municipalité	2	
Développer l'offre touristique en misant sur les attraits naturels et historiques, ainsi que sur les services aux touristes	<u>Développer l'offre de plein-air 4 saisons</u> <ul style="list-style-type: none"> Étudier la faisabilité de la création de sentiers pédestres en incluant les paysages panoramiques Promouvoir les sentiers de raquette, de ski de fond et de motoneige Étudier la faisabilité d'un sentier d'initiation au ski de fond (sentier parc Adélard-Lapointe ou Club Les Pentes Ouf) Créer des rallyes familiaux autour des décors panoramiques et des endroits historiques du village, et les promouvoir au niveau local et touristique. 	Municipalité, Club de motoneige Les loups et Club de ski de fond Les Pentes Ouf	3	

VOLET ENVIRONNEMENTAL

Enjeux :

- Sécuriser les déplacements locaux
- Protéger et améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol
- Sensibiliser la population à la consommation locale et responsable
- Préserver le charme des paysages et du patrimoine bâti de notre village

OBJECTIFS	MOYENS	RESPONSABLES OU INITIATEURS ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS DE RÉUSSITE
Protéger et embellir les espaces publics et privés par l'intégration d'éléments naturels et artistiques	<p><u>Protéger et valoriser les arbres dans les lieux publics</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Planter des arbres et arbustes nourriciers• Planter d'autres variétés d'arbres dans les lieux publics et y poursuivre les aménagements floraux• Poursuivre le don d'arbres au printemps sur réservation (amélanchier, arbres nourriciers)• Poursuivre le concours d'embellissement• Concevoir une Politique de l'arbre (ex. : permis gratuit pour abattre) <p><u>Intégrer l'art dans les lieux publics</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Intégrer des œuvres d'art dans les parcs et autres lieux fréquentés• Réaliser des couloirs créatifs et originaux dans la circulation, notamment pour les enfants	Municipalité, citoyens Municipalité, comités	4 4	

<p>Protéger et mettre en valeur les attraits naturels, le patrimoine bâti et les endroits historiques</p>	<p><u>Faire connaître les attraits naturels, le patrimoine bâti et les endroits historiques à la population</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publier des articles dans le journal local et la page Facebook • Présenter nos attraits naturels, notre patrimoine bâti et les endroits historiques sur le site Internet • Créer un circuit ou un rallye d'interprétation <p><u>Sensibiliser la population à la protection et à la valeur du patrimoine bâti, des attraits naturels et des endroits historiques</u></p> <p>Action proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les outils/programmes et subventions existantes ainsi que les différents matériaux disponibles pour la rénovation de maisons ancestrales 	<p>Municipalité, citoyens</p>	2	
<p>Protéger la qualité de l'eau et du sol dans les secteurs des rivières Goudron et du Loup</p>	<p><u>Connaître l'état des bandes riveraines de la rivière Goudron</u></p> <p>Action proposée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dresser le portrait de la situation et le diffuser à la population <p><u>Aménager une aire de repos et de sensibilisation aux abords de la rivière du Loup</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cibler un endroit • Connaître l'état de la rivière et sa biodiversité (dans le secteur ciblé) • Voir les possibilités d'installation de bancs et de panneaux d'interprétation et de sensibilisation à la préservation de la rivière • Promouvoir ce lieu et l'intégrer au projet de sentier pédestre 	<p>MRC, municipalité</p>	3	3
<p>Réduire les déchets</p>	<p><u>Encourager les citoyens à utiliser la collecte à trois voies</u></p> <p>Actions proposées :</p>	<p>Municipalité, Co-Éco, Comités, citoyens</p>	4	

	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser la population (résidents et commerces) et les commerces au sujet des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et à l'utilisation des matières recyclables et réutilisables (ex. sac écologique) • Informer les citoyens des trucs et astuces pour faciliter le compostage • Faire tirer des bons d'achats locaux aux utilisateurs de la collecte à trois voies • Opter pour un conseil sans papier 			
Améliorer les saines habitudes de vie et de consommation	<p><u>Encourager les citoyens de tous âges à produire et consommer des aliments frais</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un jardin communautaire ou collectif et intergénérationnel • Mettre en place une cuisine collective et intergénérationnelle • Promouvoir les points d'achats alimentaires locaux 	Municipalité, comités, citoyens, MRC, producteurs locaux	1	
Améliorer les déplacements	<p><u>Sécuriser les déplacements piétonniers</u></p> <p>Actions proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des solutions possibles et efficaces • Ajouter des affiches « Attentions aux piétons » • Incrire dans la rue de l'Église Sud et Nord, la mention « Attention à nos enfants » • Réaliser des couloirs piétonniers, particulièrement pour les enfants d'âge scolaire (trottoirs scolaires rues du Couvent et de l'Église Sud) <p><u>Évaluer la possibilité de l'implantation d'une piste cyclable</u></p>	Municipalité	1	
Trouver une nouvelle vocation à l'Église	<p><u>Poursuivre les démarches avec les différents comités afin de cibler un projet</u></p>	Municipalité, comités, Fabrique	2	